

L'argument principal qu'on découvre dans ce paragraphe est simplement celui-ci : Vu que nous possédons à l'heure qu'il est environ 6,000 milles de lignes télégraphiques improductives, qui ne rapportent rien, nous devrions posséder des lignes télégraphiques dans les parties du pays où nous pouvons espérer retirer des bénéfices. Est-il rien de plus fallacieux ? Il est vrai que nous possédons 6,000 milles de lignes télégraphiques. Ce n'est pas par goût, ce n'est pas parce que cela nous plaît. Nous avons établi ces lignes là où nulle compagnie ne voulait les construire parce qu'elles ne rapporteraient rien. Nous les avons établies uniquement dans un but national. Plus de la moitié de ces lignes télégraphiques est située dans le bas du fleuve et sur les rives du golfe. Ce sont des auxiliaires à la navigation. Grâce à notre réseau de lignes télégraphiques, à notre télégraphe sans fil, à nos téléphones, à nos bouées et à nos phares, nous espérons que les vaisseaux sont aussi en sûreté sur la route du Saint-Laurent, entre Belle-Ile et Montréal, que les piétons dans les rues d'une grande ville. Déjà, grâce à notre outillage, tout imparfait qu'il est, le nombre des accidents a diminué et, pendant la dernière saison, ceux-ci ont été très rares. Survienne un sinistre, le télégraphe permet de transmettre la nouvelle à Québec et aussitôt des secours sont envoyés en tout hâte afin de sauver la vie et les biens des intéressés.

L'honorable député demande : Ce que nous faisons dans une partie du pays où il n'y a pas de gains à faire, pourquoi ne le ferions-nous pas là où il y aurait des profits à retirer ? Pour, la raison manifeste que ces endroits sont déjà desservis par les lignes télégraphiques. Le besoin de nouvelles lignes ne s'y fait pas sentir. Mon honorable ami le reconnaît sans doute, car il dit :

Je ne perds pas de vue la nécessité d'établir des lignes téléphoniques et télégraphiques le long de nos grandes voies ferrées, ni l'obligation que j'ai déjà mentionnée de rendre justice aux placements déjà faits. En présence de ces considérations, notre programme devrait comprendre l'établissement d'un grand réseau national de télégraphes et de téléphones dans des conditions qui seraient équitables pour les placements déjà faits dans ces entreprises.

Qu'entend-il par là ? Veut-il dire que nous acquerrons les lignes existantes par voie d'expropriation ? Il n'en souffle pas mot. A vrai dire, ce silence énigmatique est la meilleure réponse qu'il puisse faire. Toutefois, une de ses déclarations est parfaitement explicite, à savoir qu'avant de donner notre adhésion à ce programme il devrait y avoir une enquête sérieuse. En vérité, il est bon d'approfondir cette question car, pendant l'enquête mon honorable ami s'apercevra que l'une de ses remarques préliminaires sur ce sujet :

Qu'il a été prouvé en Grande-Bretagne... —n'est pas justifiée par les événements. Le dernier rapport du directeur général des Postes, de la Grande-Bretagne, M. Buxton,

le démontre d'une manière décisive. J'ai ce rapport entre les mains. Je ne le lirai pas—il est fort long—mais je citerai un article de la "Gazette", de Montréal, un excellent journal, chacun le sait, qui n'est pas affilié au parti auquel j'appartiens, mais un journal dont tout le monde doit reconnaître le mérite. Il a fait sur ce sujet ces commentaires très insinuants. La "Gazette", de Montréal, dit :

Télégraphes et téléphones anglais.

On semble généralement croire au Canada que les Postes anglaises retirent chaque année de beaux bénéfices de l'exploitation des services du télégraphe et du téléphone. Cette croyance ne repose sur aucun fondement. M. Sidney Buxton, dans son dernier rapport annuel en sa qualité de directeur général des Postes du Royaume-Uni, avoue que le déficit net résultant de l'exploitation des télégraphes pendant l'année a été de £652,055 et qu'en ajoutant l'intérêt sur la mise de fonds le découvert total s'élève à £923,746 ou à \$4,495,870. M. Buxton dit de plus dans son rapport que le nombre des messages transmis ou reçus, y compris les messages gratuits et ceux de l'Etat, a été de 89,493,000. Si l'on divise \$4,495,870 par ce chiffre, on constate qu'il y a eu une perte d'un peu plus de cinq cents sur chacun de ces messages. Ou ne saurait dire qu'un service qui produit de tels résultats est établi sur un pied profitable. Les chiffres donnés ne sont pas le fruit de l'imagination. Ce sont ceux du directeur général des Postes qu'on a puisés tels quels dans son rapport annuel.

Puis, en ce qui a trait au réseau téléphonique, M. Buxton dit " que les opérations de l'exercice pour tout le réseau téléphonique accusent une balance de £457,787, après le paiement des frais d'exploitation tandis que le montant total dont on a besoin pour faire face à la dépréciation du matériel et à l'intérêt de 3 pour 100 sur les dépenses de £7,255,000 imputables sur le capital est de £432,726." Cela donne un bénéfice apparent de £19,061. M. Buxton est le premier directeur général des Postes qui fait des confidences au public relativement au résultat financier de l'exploitation des téléphones, les chiffres ci-dessus ayant été inclus avec ceux qui ont trait aux lignes télégraphiques. Dans le rapport de cette année, il établit que les dépenses imputables sur le capital sont de £7,255,000 au chapitre des téléphones. Il partage les £432,726 accordés pour l'intérêt et la dépréciation en £215,076 pour la dépréciation et en £217,650 pour l'intérêt. La somme allouée pour l'intérêt représente exactement 3 pour 100 et celle qui est réservée pour la dépréciation du matériel, 2-96 pour 100. Malheureusement, une allocation de 2-96 pour 100 est ridiculement infime quand il s'agit de la dépréciation du matériel d'une installation téléphonique. Cela suppose que ce matériel durera plus de trente ans. Sur ce continent l'expérience a démontré qu'une sage allocation pour tenir lieu de la dépréciation doit dépasser 7 pour 100 des dépenses brutes imputables sur le capital. Portez l'allocation à ce chiffre et, au lieu d'un modeste bénéfice de £19,061, il y a un hideux déficit de £273,713. Les recettes totales du service téléphonique ont été de £908,246. Afin d'équilibrer le bilan elles auraient dû augmenter d'un cinquième pendant